



Lise DEBEVER

NOTAIRE

Actes non concernés par le tarif réglementé

Droit Immobilier
Expertise de biens immobiliers

Maison, appartements, terrain (rapport écrit établi selon les normes de la charte de l'expertise immobilière) :
500,00 € H.T, soit 600,00 € T.T.C par bien immobilier

Locaux commerciaux, tertiaires, industriels, hôtels, campings : selon convention d'honoraire spécifique
Compromis - Promesse unilatérale de vente ou d'achat

Prestation offerte
Négociation immobilière
3 % TTC du prix de vente avec minimum de 3 000,00 euros H.T. soit 3.600,00 € TTC.

Droit des succession

Convention de quasi-usufruit par acte séparé
0,5 % HT du montant de la créance

Testament olographe (hors débours d'inscription au FCDDV)
Rédaction et dépôt (analyse des dispositions exprimées et traduction juridique, analyse de la situation familiale et patrimoniale, mises en garde éventuelles...)
100 € H.T, soit 120,00 € T.T.C par testament

Dépôt de testament olographe ou autres documents (conservation à l'étude – mention sur le fichier central DDV)
50 € H.T, soit 60,00 € T.T.C.

Demande d'envoi en possession
100 € H.T, soit 120,00 € T.T.C.

Requête destinée au juge pour les mineurs ou majeurs protégés
Dans un dossier en cours, rédaction et envoi 100 € H.T, soit 120,00 € T.T.C

Encaissement, gestion de loyers pour le compte de la succession : uniquement sur demande expresse
5 % H.T sur le montant des recettes encaissées pour le compte de la succession.

Formalités en vue du déblocage de capitaux d'assurance-vie art. 990 I
Versements antérieurs à 70 ans (notamment établissement de déclaration fiscale d'assurance vie) : uniquement sur demande expresse
200 € H.T, soit 240,00 € T.T.C (par déclaration fiscale)

Règlement de factures de la succession
Offert pour les trois premières factures; 50 € HT pour les dix factures suivantes puis forfait de 35 € HT par année civile, dans la limite de 10 factures.

Droit de l'entreprise

Cession de parts sociales ou actions
1,00 % HT de l'actif immobilisé avec minimum de 1.500 € H.T, soit 1800,00 € T.T.C

Cession de fonds de commerce ou de fonds artisanal.